



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un(e) consultant(e) pour une étude portant sur l'élaboration d'une cartographie des interventions de l'Etat en matière d'emploi des jeunes

1. Contexte et justification

Depuis le début des années 2000, les politiques de développement implémentées sur le continent africain en générale, et au Togo en particulier, ont été fortement orientées sur la question de la lutte contre la pauvreté.

Au Togo, la cartographie¹ de la pauvreté élaborée en 2017, révélait une incidence de la pauvreté estimée à 53,5% au niveau national. De plus, le pays connaît des taux de sous emplois importants, et aux proportions inquiétantes (25% en 2015). Cette réalité s'observe particulièrement chez les jeunes qui connaissent respectivement des taux de sous emplois de 22,2% en 2015 pour les 15-29 ans et de 29,5% pour les 30-49 ans (Enquête QUIBB² 2015). A cela s'ajoute la question de la précarité de l'emploi.

Face à ce phénomène, le gouvernement a défini une Politique Nationale de l'Emploi (PNE), sur la période 2013-2017, dont les principales orientations stratégiques étaient: i) l'amélioration de la capacité d'absorption de la main d'œuvre ; ii) la facilitation de l'accès des groupes sous tendu par la mise en place d'actions telles que la création du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB), et le Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans (PAIPJA).

¹ Cartographie de la pauvreté 2017 réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED-Togo)

² Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien Être

Cependant, la question de la coordination entre ces différents programmes persiste et, constitue un frein à l'efficacité des politiques publiques en matière d'emploi. C'est dans ce cadre qu'a été créé la Coalition Nationale pour l'Emploi des Jeunes (CNEJ), dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre le chômage et le sous-emploi au Togo.

Pour mener à bien sa mission, la Coalition se doit de se doter d'outils efficaces lui permettant d'identifier clairement les actions réalisées par chacun, d'où la nécessité d'établir une cartographie des interventions des divers acteurs dans le domaine de l'emploi des jeunes au Togo.

2. Mission du consultant(e)

L'élaboration de la cartographie répond au besoin de fournir une représentation détaillée des principaux domaines dans lesquels l'Etat intervient en matière d'emploi des jeunes au Togo, des actions réalisées dans ces domaines, et des acteurs en charge de la mise en œuvre de ces interventions.

Ainsi, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du CADERDT. Il / elle aura pour missions de :

- ✚ effectuer une revue des textes règlementaires afin d'identifier les principaux domaines d'intervention de l'Etat en matière d'emploi des jeunes au Togo ;
- ✚ compiler et mettre en lumière les objectifs statistiques associés à ces domaines d'intervention ;
- ✚ faire une revue des différents programmes en matière d'emplois des jeunes et indiquer les prérogatives associées à chaque acteur ;
- ✚ effectuer une revue documentaire afin d'établir une base de données des principales initiatives en matière d'emplois des jeunes (actions exécutées, en cours d'exécution, en gestation).

3. Résultats attendus

De cette étude, les résultats suivants sont attendus :

- ✚ une cartographie décrivant les principales interventions de l'Etat en matière d'emploi des jeunes est réalisée ;
- ✚ les interventions de chaque acteur en matière d'emploi des jeunes sont cernées ;

- ✚ une base de données des initiatives en matières d'emploi des jeunes est établie, ainsi que les statistiques y relatives.

4. Méthodologie

L'étude se basera essentiellement sur l'analyse de la documentation sur les politiques, programmes nationaux et autres interventions ayant un lien avec l'emploi des jeunes, ainsi que sur des données secondaires. En outre, des consultations avec les acteurs clés au sein de l'appareil étatique, des partenaires au développement, de la société civile et du secteur privé seront tenues.

5. Durée de l'étude

L'activité est prévue se tenir sur une durée de **un (01) mois**.

6. Profil du consultant(e)

Le consultant(e) devra avoir les qualifications et expériences suivantes :

- ✚ un diplôme universitaire (master 2/doctorat) ou équivalent en économie ; statistiques ; socio économie ; sociologie ; politiques publiques, avec une spécialisation sur les questions d'emploi ou de marché du travail ;
- ✚ avoir une bonne connaissance des dispositions institutionnelles et juridiques en matière d'emploi des jeunes au Togo ;
- ✚ avoir une bonne connaissance des acteurs en charge des politiques publiques dans le domaine de l'emploi des jeunes au Togo ;
- ✚ avoir une parfaite maîtrise des outils de cartographie ;
- ✚ avoir une bonne connaissance des méthodologies d'enquêtes qualitatives ;
- ✚ avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication ;
- ✚ Maîtriser l'outil informatique, dont
- ✚ les applications Microsoft (Word, Excel, Power Point).

7. Pièces à fournir

- ✚ une lettre de motivation manifestant l'intérêt du candidat pour cette étude ;
- ✚ un CV actualisée ;
- ✚ une offre technique axée sur la compréhension générale des termes de référence et l'approche méthodologique proposée et
- ✚ une offre financière sur une base forfaitaire.

8. Dépôt des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française et soumises au plus tard **le 19 mars 2019 à 17h00** par e-mail à l'adresse : caderdt@caderdt.com avec copies à caderdtmpdat@gmail.com et jnzebiyoghe@caderdt.com ou déposées sous pli fermé au siège du CADERDT sis au 218 Rue N'dagni Tokoin Wuiti, à Lomé Tel : 22 60 88 33.

Mars 2019